

Éducation

La fédération dédiée au handicap sensoriel met la coopération au cœur de l'école inclusive

Publié le 27/02/23 - 15h51

Pédagogie universelle, pilotage conjoint, coopération effective entre l'Éducation nationale et le médico-social soutenue par le déploiement de plateformes d'appui-ressources... La Fisaf livre ses propositions pour l'acte 2 de l'école inclusive.

Deux mois après avoir organisé des assises de l'accompagnement du parcours de scolarisation pour une coopération effective (lire notre [article](#)), la Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et Dys (Fisaf) publie un plaidoyer (à télécharger ci-dessous) sur l'accompagnement du parcours de scolarisation inclusive pour les jeunes en situation de handicap visuel, auditif ou Dys. Elle y revendique une meilleure coopération, entre l'école et le secteur médico-social, appuyé sur des formations communes, les expérimentations locales qui ont fait leurs preuves, une pédagogie universelle (voir notre [fiche pratique](#)), soutenue par des plateformes d'appui-ressources.

Déployer la pédagogie universelle

L'acte 2 de l'école inclusive est annoncé comme un sujet phare de la prochaine conférence nationale du handicap (CNH). C'est donc opportunément que la Fisaf apporte sa contribution au débat pour "*renforcer une culture partagée et engager tous les acteurs dans une coopération effective au bénéfice de tous les élèves.*" En premier elle invite à partager un "*socle commun*" qui s'appuie sur les capacités des élèves en situation de handicap et sur une approche de pédagogie universelle "*qui propose des situations d'apprentissage pour tous, dans une logique d'accessibilité*".

Pour y parvenir, la Fisaf souhaite le développement de formations *ad hoc*, formations qui pourraient être proposées en mixant les professionnels de l'Éducation nationale et du secteur médico-social. La fédération milite pour le développement de formations croisées qui ont montré leur pertinence en formation continue en Auvergne-Rhône Alpes et dans les Hauts-de-France et en formation initiale dans le master accessibilité pédagogique et éducation inclusive, coconstruit par la Fisaf et l'Institut national supérieur de formation et de recherche handicap et enseignements adaptés (INSHEA).

Un véritable copilotage

Pour porter le socle commun, la fédération demande de systématiser une démarche concertée de coopération et de mutualisation de moyens dans le cadre d'un pilotage conjoint des ministères de l'Éducation Nationale et des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées. Elle invite les copilotes à ne pas réinventer les outils de la coopération mais plutôt à s'appuyer sur des expérimentations territoriales réussies en particulier celles au profit de jeunes avec des troubles associés complexes. À ce jour, seuls 65% des établissements et services médico-sociaux (ESMS) adhérents à la Fisaf ont conventionné avec l'Éducation nationale, un conventionnement que la fédération aimerait bien voir systématisé.

La Fisaf souhaite également que soient développés sur l'ensemble du territoire des schémas régionaux handicaps sensoriels et/ou troubles Dys ainsi que des plateformes d'appui-ressources à l'échelle plus locale afin de mettre à disposition de la communauté éducative les expertises médico-sociales (enseignants spécialisés, enseignants en langue des signes, interprètes, interfaces, transcripteurs adaptateurs, instructeurs en autonomie, référents adaptations, éducateurs, coordonnateurs spécialisés ...). Elle aimerait enfin que soient favorisés les programmes de recherche-action sur les modalités

de coopérations innovantes.

Liens et documents associés

- Le plaidoyer [PDF]

Emmanuelle Deleplace

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>